

## Baromètre avril 2005 du greffe du Tribunal de commerce de Paris

L'indicateur de référence de la vie économique des entreprises de la capitale

### La tendance du mois Un bilan encore morose pour l'économie parisienne avec un quatrième mois consécutif de baisse des créations d'entreprises

**INDICATEUR QUALITE du SERVICE GREFFE pour avril 2005**  
Délai d'immatriculation des entreprises au Registre du commerce : 0,91 jour

#### Tableau de bord : indicateurs clés de l'économie parisienne pour avril 2005

Indicateur de variation avril 2005 / avril 2004	En hausse	En baisse
Stock d'entreprises parisiennes : 302 458 entreprises, soit 4 531 de plus qu'en avril 2004	+1,52%	
Les immatriculations d'entreprises <sup>1</sup>		-2,58%
Les immatriculations de SARL à libre capital social	+ 33,82%	
Les prêts bancaires accordés aux entrepreneurs	+11,56%	
L'endettement fiscal des entreprises		- 2,75%
L'endettement social des entreprises		- 24,07%
Les ouvertures de redressements et liquidations judiciaires	+ 11,33%	

**Un bilan morose pour l'économie parisienne.** « En avril 2005, la création d'entreprises baisse pour le quatrième mois consécutif. Les immatriculations d'entreprises enregistrent en effet un nouveau recul : 2 827 immatriculations ont été effectuées au Registre du commerce, soit une baisse de 2,58% par rapport à avril 2004. En comparaison avec 2004, elles ont diminué de 5,28% pendant les quatre premiers mois de 2005. Le dynamisme des SARL à capital social libre, qui concernent désormais 18,5% des immatriculations parisiennes, soutient fortement la création d'entreprises dans la Capitale dont elle modère la baisse globale. Dans ce contexte peu favorable, les jugements d'ouverture de redressement et de liquidation judiciaires ont enregistré une augmentation de 11,33% en avril 2005, et ce, pour le troisième mois consécutif. Les emplois salariés directement touchés par ces défaillances sont heureusement moins nombreux qu'en avril 2004, soit -18%, et les dettes cumulées plus modérées, soit -29%. Trois indicateurs équilibrent néanmoins ces résultats mitigés : les dettes fiscales inscrites auprès du greffe par le Trésor public baissent de 2,75%, les dettes sociales inscrites par l'Urssaf de 24,07%, et les financements accordés par les banques aux entrepreneurs augmentent de +11,56%, semblant ainsi témoigner d'une confiance accrue en leur faveur ».

**Le greffe maintient le cap de la qualité au service des entreprises et du Tribunal de commerce.** Certifié ISO 9001 (Version 2000) en juillet 2004, le greffe s'engage à améliorer la satisfaction de ses clients en termes d'accueil et de délais. En avril 2005, les nouvelles entreprises se sont immatriculées au Registre du commerce dans un délai de 0,91 jour <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> La Loi impose au greffier de contrôler juridiquement les dossiers d'immatriculation dans un délai d'un jour franc ouvrable (cet indicateur se définit ainsi : jour n+1 jusqu'à minuit).



## IMMATRICULATIONS D'ENTREPRISES : LA TENDANCE DU MOIS

**Baisse des immatriculations d'entreprises: -2,58%**  
**Mais augmentation des créations de SARL à libre capital : +33,82%**  
**en avril 2005 par rapport à avril 2004**

2 827 nouvelles entreprises se sont immatriculées au Registre du commerce parisien en avril 2005, soit une baisse de 2,58% par rapport à avril 2004.

Ces nouvelles entités ont été créées sous les formes juridiques suivantes :

- 60,25% sont des SARL, en baisse de 8,01% par rapport à avril 2004
- 18,65% sont des sociétés civiles, en hausse de 5,01%.
- 9,47% sont des commerçants, en diminution de 8,23%
- 6,67% sont des sociétés anonymes ou des sociétés par actions simplifiée, en diminution de 11,74%
- 4,54% sont des sociétés en nom collectif, en augmentation de 150,25%
- 0,42% revêtent d'autres formes juridiques

Les immatriculations de SARL à capital social libre <sup>2</sup> ont continué à soutenir la création d'entreprises. 522 nouvelles entreprises se sont immatriculées en avril 2005, soit une augmentation de 33,82% par rapport à avril 2004. Parmi leurs caractéristiques, l'on notera que 33% d'entre elles exercent une activité de prestations de services et de conseils aux entreprises et que 17,5% sont engagées dans le commerce. Leur capital social moyen s'élève à 2 400 €. Leurs dirigeants sont âgés en moyenne de 41,44 ans. 28,35% sont des femmes et 71,65% des hommes.

Au total, le Registre du commerce dénombre l'immatriculation de 10 968 nouvelles entreprises pour les quatre premiers mois de 2005, soit une diminution de 5,28% par rapport à la même période en 2004.



## PROFIL DES NOUVEAUX ENTREPRENEURS PARISIENS LA TENDANCE DU MOIS

**L'âge moyen des créateurs d'entreprises s'établit à 45,86 ans en avril 2005,**  
**soit +0,5 ans par rapport à avril 2004**

En avril 2005, les femmes ont été un peu moins nombreuses à créer leur entreprise, soit 28,18%, en baisse de 1,2 point par rapport à avril 2004. Leur âge moyen s'établit à 43,3 ans, soit +0,5 point en comparaison avec avril 2004.

En avril 2005, les autres tendances observées sont les suivantes :

### Moins de seniors et davantage de jeunes créateurs

- 15,55% des créateurs ont plus de 56 ans, soit une baisse de 2,2 points par rapport à avril 2004. Ce sont surtout les hommes appartenant à cette tranche d'âge qui sont les moins nombreux, soit -3,6 points.
- 5,88% des nouveaux entrepreneurs ont moins de 25 ans, en hausse de +1,1 point par rapport à avril 2004. Les jeunes femmes créatrices sont plus nombreuses : 7,19%, soit +1,56 points au regard d'avril 2004
- Le nombre de 26-35 ans progresse légèrement. Il s'établit à 23,66% en avril 2005, soit +0,5 points.

Les 36 – 45 ans se maintiennent à un niveau stable, soit 31,1% des créateurs, en léger recul de 0,3 points

<sup>2</sup> La Loi pour l'Initiative Economique du 1<sup>er</sup> août 2003 autorise la création de SARL avec un capital social libre. Précédemment, les SARL devaient se doter d'un capital social minimum de 7 500 €.

Les 46-55 ans enregistrent un léger progrès de 0,9 points par rapport à avril 2004. Ils représentent 23,8% des créateurs.

#### Pyramide des âges des créateurs d'entreprises:

	2005			2004		
	% global	% femmes	% hommes	% global	% femmes	% hommes
<b>Moins de 25 ans</b>	5,88%	7,19%	5,39%	4,72%	5,63%	4,35%
<b>Entre 26 et 35 ans</b>	23,66%	23,79%	23,69%	23,17%	26,91%	21,66%
<b>Entre 36 et 45 ans</b>	31,10%	27,11%	32,73%	31,41%	28,16%	32,80%
<b>Entre 46 et 55 ans</b>	23,81%	23,37%	24,07%	22,88%	21,15%	23,47%
<b>Supérieur à 56 ans</b>	15,55%	18,53%	14,11%	17,83%	18,15%	17,72%



#### RADIATIONS D'ENTREPRISES DU REGISTRE DU COMMERCE : LA TENDANCE DU MOIS

**Hausse des radiations volontaires : +2,08%**  
**Mais baisse des radiations d'office <sup>3</sup> : -51,62% par rapport à avril 2004**

833 dirigeants ont demandé au greffe de radier leur entreprise du Registre du commerce en avril 2005, ce qui représente une hausse de 2,08% par rapport à avril 2004. Pour les quatre premiers mois de 2005, 3 902 entreprises ont fait l'objet d'une radiation volontaire, soit -0,71% par rapport à la même période en 2004.

De son côté, le greffe a procédé à la radiation de 793 entreprises ayant cessé leur activité afin d'apurer ses registres en avril, soit une baisse de 51,62%. En 2005, 3 036 entreprises ont été radiées d'office, en baisse de 48,66% par rapport à la même période en 2004.

6 938 entreprises ont disparu de la Capitale en 2005, soit -29,51% par rapport à 2004.

Pour mémoire, les causes de radiation les plus fréquentes sont : la cessation d'activité en raison du déménagement de l'entreprise dans un autre département, la clôture d'une procédure de redressement ou de liquidation judiciaire ou la radiation à la suite d'irrégularités constatées (entreprise ayant changé d'adresse sans régulariser sa nouvelle situation auprès du greffe) ou sur décision du Juge (non-production de pièces justificatives par exemple).



#### INVESTISSEMENTS DES ENTREPRISES OU CREDITS BANCAIRES : LA TENDANCE DU MOIS

**Hausse des financements accordés aux entrepreneurs pour démarrer  
ou développer leur activité :  
+11,56% en avril 2005 par rapport à avril 2004**

En avril, les banques et organismes financiers ont déposé 724 inscriptions de fonds de commerce et outillage auprès du greffe pour garantir les financements accordés aux entrepreneurs qui démarrent ou développent leur activité. Ce poste enregistre une augmentation de 11,56% par rapport à avril 2004. Toujours en avril, les investissements des entrepreneurs parisiens pour acquérir un fonds de commerce, installer ou équiper un local commercial, se sont intensifiés en comparaison avec avril 2004 : 673 prêts leur ont été accordés par les banques, soit une hausse de 12,35% par rapport à avril 2004.

<sup>3</sup> Le greffier procède à la radiation d'office des entreprises pour différents motifs, qui sont les suivants : clôture des opérations de liquidation pour les entreprises faisant l'objet d'une liquidation judiciaire, radiation par ordonnance du juge-commissaire à la surveillance du Registre du commerce en raison de diverses irrégularités ...

Au titre des quatre premiers mois de 2005, 2 757 inscriptions ont été prises, soit +8,37% au regard de la même période en 2004, ce qui semble témoigner d'une confiance accrue des banques vis à vis des entrepreneurs.



#### ENDETTEMENT FISCAL ET SOCIAL <sup>4</sup> : LA TENDANCE DE L'ANNEE 2005

**Baisse de 24,07% des inscriptions de privilèges de la Sécurité Sociale  
et de 2,75% des inscriptions de privilèges du Trésor public  
en 2005 par rapport à 2004**

**Pour les quatre premiers mois de 2005, avec 7 074 inscriptions de privilèges relatives à des cotisations sociales impayées** inscrites par l'Urssaf ou les caisses de retraite auprès du greffe, l'endettement social des entrepreneurs parisiens diminue de 24,07% par rapport à la même période en 2004. En valeur, les sommes conservées par le greffe au titre de ces inscriptions s'élèvent à 230 380 000 €, ce qui représente une augmentation de 167,91% en comparaison avec les quatre premiers mois de 2004.

**Toujours en 2005, 7 780 privilèges ont été inscrits auprès du greffe par le Trésor public, soit une diminution de 2,75% de l'endettement fiscal des chefs d'entreprises parisiens** par rapport aux quatre premiers mois de 2004. En valeur, les sommes cumulées conservées par le greffe s'élèvent à 1 077 000 000 €, soit une baisse de 15,90% par rapport aux quatre premiers mois de 2004.

En avril 2005, l'endettement fiscal et social des entrepreneurs parisiens déclaré auprès du greffe a poursuivi son recul par rapport à la même période en 2004.



#### JUGEMENTS D'OUVERTURE DE REDRESSEMENT ET DE LIQUIDATION JUDICIAIRES : TENDANCE D'AVRIL 2005

**Hausse de 11,33% des jugements d'ouverture,  
Diminution de 29,19% du passif cumulé et de 18,09% des effectifs salariés concernés  
en avril 2005 en comparaison avec avril 2004**

Pour le troisième mois consécutif, les jugements d'ouverture de procédures collectives ont enregistré une hausse : 393 décisions ont été prononcées en avril 2005 par le Tribunal de commerce de Paris, contre 353 en avril 2004, soit une augmentation de 11,33%. Au titre des quatre premiers mois de 2005, cette évolution se traduit par une augmentation de 6,98% des redressements et des liquidations judiciaires à Paris, en comparaison avec la même période en 2004.

#### ❖ **Baisse du passif cumulé déclaré au greffe : -29,19% en avril 2005**

En avril, les entreprises défaillantes ont déclaré un passif cumulé de 76 736 000 €, ce qui représente un passif moyen de 195 258 € par entreprise. S'il l'on exclue les entreprises importantes recensées dans le processus appelé « Régime Général »<sup>5</sup> qui ont fait l'objet d'une procédure collective en avril 2005, l'on obtient un passif corrigé<sup>5</sup> de 62 810 500 €, en baisse de 29,19% par rapport à avril 2004.

<sup>4</sup> Les inscriptions de privilèges de l'Urssaf et du Trésor public reflètent l'endettement social et fiscal des entreprises déclaré au greffe. En effet, les sommes d'un montant supérieur à 12 000 euros dues par les commerçants et les personnes morales de droit privé à l'Urssaf et au Trésor public font l'objet d'une inscription de privilège auprès du greffe du Tribunal de commerce dans un délai de trois mois suivant leur date limite de paiement. Elles augmentent en volume aux périodes d'échéance de paiement des cotisations.

<sup>5</sup> Les données corrigées s'obtiennent en soustrayant les passifs déclarés et les effectifs salariés des entreprises qui entrent dans le cadre du régime « général » des procédures collectives. Ce régime concerne les entreprises qui disposent d'un chiffre d'affaires supérieur à 3 048 980 € et/ou employant au moins 50 salariés. Un régime dit « simplifié » est appliqué aux entreprises qui se situent en dessous de ces seuils.

Au titre des quatre premiers mois de l'année 2005, le passif cumulé par les entreprises en redressement ou en liquidation judiciaire s'élève à 361 084 000 €, soit une baisse de 30,17% en données corrigées <sup>5</sup>.

❖ **Diminution des effectifs salariés directement concernés par les procédures collectives : -18,09% en avril 2005**

Pour le troisième mois consécutif également, les salariés touchés par les redressements et les liquidations judiciaires ont été moins nombreux, soit 828 emplois concernés en avril 2005, ce qui représente une baisse de 18,09% par rapport à avril 2004 en données corrigées <sup>5</sup>.

Les quatre branches d'activité les plus touchées en avril 2005 ont été :

- Services aux entreprises : 313 emplois, soit 37,80% des effectifs salariés
- Commerce : 168 emplois, soit 20,29% des effectifs
- Services aux particuliers : 131 personnes, soit 15,82% des effectifs
- Industrie manufacturière : 84 emplois, soit 10,14% des effectifs.

Pour les quatre premiers mois de 2005, le greffe dénombre 3 179 salariés touchés, soit en données corrigées, une baisse de 47,45% en comparaison avec la même période en 2004.

❖ **7 décisions d'ouverture à l'encontre d'entreprises importantes en avril 2005**

3 entreprises ont fait l'objet d'un redressement et 4 d'une liquidation judiciaire en avril 2005. Au total, elles emploient 72 salariés et ont cumulé un passif de 13 926 000 €.

Elles exercent des activités très diverses : vente par correspondance de produits de consommation courante, création, fabrication et vente de produits manufacturés et accessoires, travail temporaire, vente de produits de la pêche ou de la mer, achat et vente d'automobiles, vente et location de matériel informatique, télécommunications.

Au titre des quatre premiers mois de 2005, 27 entreprises importantes, employant 820 salariés, ont cumulé un passif de 68 354 000 €, soit 19% du passif cumulé total.



**PREVENTION DES DIFFICULTES DES ENTREPRISES : LA TENDANCE D'AVRIL**

**Hausse des détections des entreprises potentiellement en difficulté : +9,29%**  
**Mais légère baisse du nombre d'entretiens accordés par les juges de la Prévention : -0,44%**  
**en avril 2005 par rapport à avril 2004**

En avril 2005, le greffe a détecté 247 entreprises potentiellement en difficulté, ce qui représente une hausse de 9,29% par rapport à avril 2004. Venant compléter cette détection, les 40 Juges de la Commission de la Prévention ont accordé 227 entretiens aux chefs d'entreprises parisiens en avril, soit une légère baisse de 0,44%. Durant ces rendez-vous, dirigeants et juges font ensemble le point sur les difficultés rencontrées, et envisagent les mesures à prendre pour sauvegarder l'entreprise et les emplois.

En comparaison avec les quatre premiers mois de 2004, les détections ont baissé de 2,31% en 2005 alors que les entretiens accordés se sont accrus de 1,42%.

### ❖ **Diminution de 13,66% des effectifs salariés concernés par la Prévention des difficultés**

9 871 salariés étaient directement concernés par les détections à la fin du mois d'avril 2005, ce qui représente une baisse de 13,66% par rapport à la même période en 2004. Ces dossiers sont en cours d'examen par les juges.

En mars 2005, les branches d'activité qui englobent le plus d'emplois salariés sont :

- Les prestations de services et de conseil aux entreprises, soit 30,55% des emplois concernés
- Les services aux particuliers, soit 27,06%
- Les transports, soit 15,06%

Voici, pour avril 2005, les principales caractéristiques relevées pour les entreprises concernées par les détections :

- 68,6% sont des SARL et 17,7% des sociétés anonymes
- 25% ont réalisé en 2003 un chiffre d'affaires inférieur à 750 000 €
- 32% emploient entre 1 et 9 salariés

A la fin avril 2005, la Prévention des difficultés enregistre un bilan encourageant. 68,8% des entreprises dont le dossier est actuellement examiné par les juges poursuivent leur activité, 18,8% font l'objet d'une mise à l'enquête, 0,4% bénéficient d'un règlement amiable. 11,6% seulement font l'objet d'un jugement d'ouverture de redressement ou de liquidation judiciaires.